

## **Mobilité : Monnaie électronique et paiement mobile**

### **Mobilité**

Posté par : JulieM

Publié le : 23/10/2012 11:00:00

**Paiement mobile** : Kiips signe un partenariat avec le 1er émetteur de monnaie électronique en France.

La société Kiips propose une solution d'animation commerciale des magasins avec une fidélisation personnalisée grâce au paiement sur mobile. Pour développer son offre, Kiips s'appuie sur l'expertise de la SFPMEI\*, le 1er émetteur français de monnaie électronique agréé par la Banque de France.

### **Kiips, une solution innovante et unique en France**

Kiips propose aux particuliers de régler leurs achats avec leur Smartphone tout en bénéficiant de promotions exclusives et de récompenses de fidélité au moment du paiement. Cette solution est disponible gratuitement et sans engagement en téléchargeant tout simplement l'application Kiips.

### **Un partenariat stratégique**

Pour faire face à une très forte demande des commerçants, la société Kiips est tournée vers la SFPMEI. Le statut, l'expertise et la réactivité de cet émetteur ont permis des éléments déterminants de la conclusion de ce partenariat qui permet à KIIPS de disposer des prérogatives nécessaires au développement de son offre au plan national.

La société Kiips cherchait à se concentrer sur le développement et la mise en marché de sa solution auprès de centres commerciaux et de réseaux enseignes ; en s'associant avec la SFPMEI, Kiips bénéficie de nouvelles marges de manœuvre. La SFPMEI assure l'assurance et la garantie de la monnaie électronique du système Kiips.

### **: Pour de nouvelles perspectives**

Ce partenariat unique apporte à Kiips la réactivité et la force nécessaire à l'accroissement de son déploiement. Concrètement, ce partenariat permet à Kiips de renforcer sa présence dans deux Centres Commerciaux : Domus (Rosny-sous-Bois) et Grand Quartier (Rennes), avec un total de 2 000 utilisateurs réguliers.

Kiips prépare également le démarrage de sa solution dans 3 nouveaux centres commerciaux et auprès de 100 commerçants d'ici la fin de l'année.

\*La SFPMEI (Société Financière du Porte-Monnaie Electronique Interbancaire) est un établissement de crédit, émetteur de monnaie électronique, agréé en France depuis plus de 10 ans. La SFPMEI est autorisée à effectuer des opérations d'assurance et de gestion de moyen de paiement, en particulier de porte-monnaie électronique et peut, à cet effet, assurer l'assurance et le contrôle de la circulation des montants monétaires liés au fonctionnement de services de paiement.

### **[En savoir plus](#)**